

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
CONSEIL MUNICIPAL**

**DEL.2018.07.04-009 - Association Les Ateliers d'Art à Parempuyre – demande de subvention événementielle.**

L'an deux mil dix huit, le quatre juillet à 18 h 30, le Conseil Municipal de la Ville de Parempuyre, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au Vieux Logis, sous la présidence de Madame Béatrice de FRANÇOIS, Maire.

- Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 29
- Nombre de Conseillers présents : 22
- Nombre de procurations : 7
- Absent : /
- Date de la convocation du Conseil Municipal : 29 mai 2018

PREFECTURE GIRONDE  
13.07.2018

Monsieur Benjamin DERVIEUX a été désigné secrétaire de séance.

NOMS - Prénoms	PRÉSENTS	Excusés	Procuration à :
de FRANÇOIS Béatrice	X		
SEINTIGNAN Jean-Michel	X		
TURBÉ Roselyne	X		
MAUREL Daniel	X		
SAUX Brigitte	X		
DERVIEUX Benjamin	X		
FLOIRAC Nicole	X		
DE SOUZA Bernard	X		
KRATA Rajaa	X		
GROLLEAU Thierry		X	SAUX Brigitte
BARLAND François		X	DERVIEUX Benjamin
PONS Annie	X		
MARCHETTI Jacques	X		
CHAMBAUD Michel		X	MARCHETTI Jacques
DUPUY Pauline		X	TURBÉ Roselyne
SAINT-GERARD Christiane	X		
SALMON Monique	X		
PERROUD Dominique		X	de FRANÇOIS Béatrice
BEZIN Viviane	X		
VERDIER Marc	X		
GUILBAULT Nicole	X		
VINCE Bernard	X		
MAURY Roxane	X		
LALANNE Nicole		X	MAURY Roxane
PAGADOY Michel	X		
LAGARRIGUE Henri	X		
DEL-POZO Irma	X		
VALLEJO Annie	X		
BRET Bernard		X	VALLEJO Annie



**DEL.2018.07.04-009 - Association Les Ateliers d'Art à Parempuyre – demande de subvention événementielle.**

Rapporteur : Monsieur Bernard VINCE

- Vu le Code général des collectivités territoriales ;
- Vu l'avis favorable de la Commission vie locale en date du 19 juin 2018 ;

Chaque année, au mois de juin, l'association Les Ateliers d'Art à Parempuyre organise une exposition de créations artistiques au château Ségur. Pour 2017, le salon s'est tenu du 10 au 21 juin 2017.

Par courrier du 17 février 2017, l'association avait sollicité une subvention d'un montant de 800 € pour l'organisation de cette manifestation. A l'appui de sa demande, elle estimait ses dépenses à 1 050 € et les recettes à 130 €.

La Commission vie locale avait émis le souhait d'obtenir des compléments d'information sur le budget puis que l'association transmette le réalisé.

Par courrier en date du 13 avril 2018, l'association nous a transmis éléments demandés. Il ressort de ces pièces que les dépenses se sont élevées à 822,47 € et les recettes à 78 €.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Ayant entendu l'exposé de Monsieur Bernard VINCE  
Après en avoir délibéré

Pour : 27

Contre : /

Abstention(s) : 2 (Ensemble Parempuyre)

- ✚ **Décide** d'accorder une subvention de 350 € à l'Association Les Ateliers d'Art à Parempuyre.
- ✚ **D'inscrire** cette dépense au compte 6574-025.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.



*Béatrice de François*  
Fait et délibéré à Parempuyre,  
Le 4 Juillet 2018  
Béatrice de FRANÇOIS  
Maire de Parempuyre

